

**Association SOSBENJAMIN-O.N.E.C.R.**  
**Observatoire National d'Etude des Conduites à Risques**  
**Lutte contre les jeux dangereux depuis 1998**  
**Agréée par l'Education Nationale de la Seine Maritime**

Association déclarée le 28/06/98 a la préfecture du Raincy (93) sous le N° 2153 et modifié le 10/02/01

Le présent document est une propriété exclusive de l'Association SosBenjamin-O.N.E.C.R, il fait parti d'un coffret pédagogique de prévention déclaré à divers organismes de propriété intellectuelle, audiovisuels, d'auteurs, il ne peut absolument pas être dédoublé de l'ensemble des actions de prévention contre les jeux dangereux. Sosbenjamin©1998-2008 articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle

## **BENJAMIN DUWELZ**

### **Phénomène des jeux dangereux dans tous les lieux de vie des enfants, adolescents et pré-adolescents.**

Le 16 novembre 1995 Benjamin Duwelz, âgé de 10 ans et demi, est retrouvé pendu à l'essuie-mains dans les toilettes de son école. Il décèdera 6 jours plus tard des suites de ses blessures. Une enquête approfondie a permis de comprendre que Benjamin était une victime d'un jeu dangereux appelé « le jeu du pendu » renommé « jeu du foulard » conséquence du « 't'es pas cap, t'es un lâche, t'es un bouffon ».

Les investigations de la police, interrogatoires auprès des copains de Benjamin, des parents, nous ont fait découvrir que Benjamin avait pratiqué ce jeu terrible, mais aussi d'autres jeux avant cet accident. Les adolescents, préadolescents, jeunes enfants pratiquent ces «dangereux» dans le seul but de faire rire les copains et cela sans connaissance des dangers encourus sur leur santé et leur vie.

Grâce aux nombreux témoignages reçus, nous avons pu nous rendre compte que Benjamin n'est malheureusement pas un cas isolé.

De cette tragédie une association est née SOS Benjamin, nous sommes actifs sur le terrain Avec un travail de prévention et d'information.

Nous tenons le cap pour que plus personne ne souffre comme nous souffrons, que personne ne connaisse la douleur insupportable de l'absence d'un enfant.

Il est nécessaire de sensibiliser le public à ce problème de société, d'aller rencontrer les familles et les professionnels qui côtoient les enfants, pour les informer sans créer de psychose.

Notre objectif est de vous donner la possibilité d'appréhender l'existence

de ces pratiques pour mieux agir et ainsi éviter d'autres drames.

L'association et le site Internet ont une visée informative et préventive, communiquer est le seul moyen de démasquer ces conduites à risques et d'intervenir avant qu'il ne soit trop tard.

De ce fait, nous voulons vous alerter, professionnels de la santé, de la justice, de l'enfance, éducateurs, enseignants, parent, frère et sœur, ami (e)...etc, pour que le plaisir de jouer et de s'amuser reste l'innocence de l'enfance.